

62135630

SPERANS

Société anonyme au capital de € 375.360

Siège social : 16 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS

Siren 622 056 307 R.C.S. PARIS

Greffé du Tribunal de
Commerce de Paris

07 JUL. 2009

N° DE DÉPOT

57316

**EXTRAIT
DU PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 11 JUIN 2009**

L'an deux mil neuf, le onze juin, à 15 heures, les actionnaires de la Société SPERANS, Société anonyme au capital de € 375.360 divisé en 23.460 actions de 16 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Conseil d'Administration, au siège social 16 rue de la Ville l'Evêque à PARIS 8ème.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Patrick van der BEKEN en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Robert-Olivier LEYSENS représentant la société GDF SUEZ et Monsieur Philippe BARBIER, titulaires, présents et acceptant ces fonctions, sont appelés comme Scrutateurs.

Madame Claudine AUGER est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, que le quorum légal est atteint, et que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le cabinet AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIES SA, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

QUATRIEME RESOLUTION – Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat du Commissaire aux comptes titulaire, le cabinet AUDITEURS ET CONSEILS ASSOCIES, pour une durée de six exercices.

Le mandat du cabinet AUDITEURS ET CONSEILS ASSOCIES prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

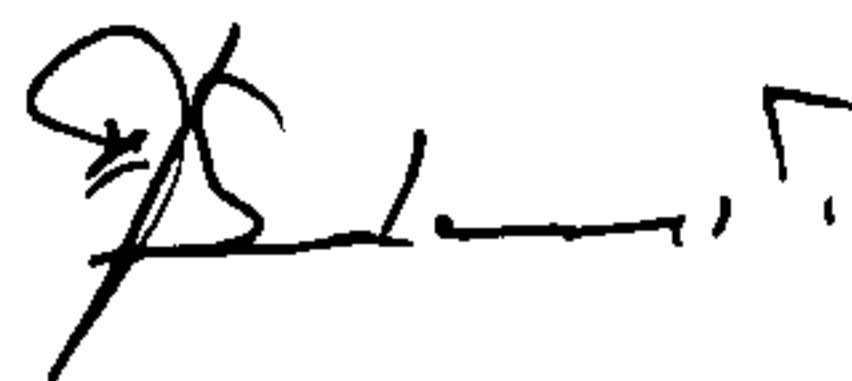
CINQUIEME RESOLUTION – *Nomination du Commissaire aux Comptes suppléant*

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Olivier LELONG en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six exercices, en remplacement de Madame Geneviève DIONIS DU SEJOUR dont le mandat n'est pas renouvelé.

Le mandat de Monsieur Olivier LELONG prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Paris, le 12 juin 2009
Le Président-Directeur Général



Patrick van der BEKEN